



**REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
SECRETAIRE GENERAL  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

-----

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

02-DAOO-23/MEF/SG/PRMP  
13/09/2023

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **12/09/2023** dans

2. Le MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux de construction d'un immeuble sis à Tsaralalàna pour la Direction Générale des Douanes (Marché à tranches) : - Tranche ferme : travaux de démolition et ouvrage en infrastructure et superstructure - Tranche conditionnelle : travaux de second œuvre et finition (RELANCE), constituant un lot unique et indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché à tranche conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirent prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RANDRIANASOLO Bodo Iharisoa
- Fonction : Personne Responsable des Marché Publics
- Bureau : , Étage : 1ER ETAGE , Porte : 102

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirent soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : un million Ariary (Ar 1 000 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: 1ER ETAGE / porte: 102 au plus tard le 28/09/2023 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : soixante-et-onze millions quatre cent mille Ariary (Ar 71 400 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargé des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque et versé au Trésor Public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	BUREAU DES DOUANES TSARALALANA	20/09/2023	14:00	PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

